

PRESENTATION :

Nous avons choisi le thème de la mobilité sociale car le dispositif de classe inversée permet aux élèves de se confronter seuls à la compréhension des tables de mobilité et de disposer de temps pour les maîtriser.

Le choix du support Prezi a été décidé pour deux raisons essentielles :

- D'un point de vue technique, les plateformes de cours et d'échanges de fichiers type Moodle, Dokeos ou Claroline sont difficilement transposables et surtout soumises à la pérennité de la version installée.
- D'un point de vue pédagogique, c'est l'occasion pour les élèves de se familiariser avec ce type de logiciel en ligne utilisé régulièrement dans l'enseignement supérieur et, espérons-le, les inciter à en construire.

DEMARCHE :

Dans la perspective de la classe inversée, les élèves initient leurs savoirs en utilisant le Prezi à partir de leur domicile, du CDI ou de tout autre lieu de connexion. Ils sont libres de leurs prises de notes, de leur gestion du temps et de la trace écrite qu'ils souhaitent garder. Toutefois, le guide de travail ([FICHE DE SUIVI ELEVE](#)) fourni en annexe doit leur permettre de construire une trace efficace et, qui plus est, vérifiable par l'enseignant. Afin de s'assurer de la pertinence de celle-ci, chaque partie comprend un texte sur les éléments à retenir. Vous les trouverez à la fin de ce document. [ELEMENTS A RETENIR – MOBILITE SOCIALE](#)

Le principe général de la construction des savoirs est basé sur l'étude de documents de sources diverses associés à des questions puis, pour que les élèves puissent vérifier les acquis, des tests récapitulatifs doivent être réalisés. Les apprentissages sont structurés par un chemin dans la logique d'un chapitre traditionnel qu'il faut suivre étape après étape. Pour autant, l'utilisation de Prezi ne nous permet pas de conditionner le passage à la partie suivante en fonction de la validation des acquis. Les élèves peuvent donc gérer librement ces activités ; ils peuvent aussi se déplacer librement dans le Prezi et zoomer à volonté.

Au terme de ce travail personnel, les acquis peuvent être vérifiés par un test récapitulatif à l'aide de Kahoot¹ qui permet de construire une image des apprentissages de la classe. Ainsi, il est possible de cibler les lacunes afin d'y remédier. On peut aussi imaginer un test individuel, notamment pour la lecture des tables. [EXEMPLES DE TESTS INDIVIDUELS](#)

Une fois ces bases posées, les élèves pourront réinvestir leurs savoirs dans des épreuves de type bac (épreuve composée et dissertation [EXEMPLES D'ÉPREUVES TYPE BAC](#)) sous forme d'évaluation formative. Une évaluation sommative peut être ensuite réalisée. Nous vous proposons en annexe des exemples de sujets d'évaluation.

Pour laisser le temps aux élèves de s'approprier les savoirs et savoir-faire lors de la phase de travail en autonomie, une période de huit semaines paraît raisonnable. Il est donc nécessaire d'anticiper suffisamment avant de distribuer la fiche élève jointe. Pour plus d'efficacité, vous pouvez projeter sur écran le Prezi pour familiariser les élèves avec cet environnement.

Le travail personnel est relativement long, aussi est-il souhaitable de poser fréquemment des questions aux élèves quant à son avancement. A l'usage, il est nécessaire de rappeler aux élèves qu'ils ne sont pas seuls devant les savoirs et qu'ils peuvent poser des questions ponctuelles pour faciliter les apprentissages.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CLASSE INVERSÉE :

- **Avant la phase de travail personnel en autonomie des élèves en dehors de la classe :**
 - Présenter le diaporama du Prezi en classe entière et les consignes d'utilisation aux élèves ;
 - Donner un échéancier avec une date de contrôle intermédiaire sur la première partie du chapitre ;
- **Pendant la phase de travail personnel en autonomie des élèves en dehors de la classe :**
 - Demander régulièrement aux élèves s'ils ont des questions au sujet du Prezi et leur rappeler l'échéance ;
 - Répondre à toute question posée par les élèves ;
- **Après la phase de travail personnel en autonomie des élèves en dehors de la classe :**
 - Proposer des tests récapitulatifs aux élèves pour vérifier les apprentissages et apporter des remédiations ;
 - Réinvestir les notions et mécanismes étudiés à partir d'épreuves type bac ;
 - Réaliser une évaluation sommative finale (contrôle de connaissances et/ou épreuve type bac).

LIEN DU PREZI : http://prezi.com/ygpmtz_u4w0z/?utm_campaign=share&utm_medium=copy&rc=ex0share

TUTORIEL PREZI : <HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=XTC4MKTVAOY>

¹ Kahoot permet de construire des QCM auxquels les élèves répondent à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette voire d'un smartphone. L'avantage réside dans le fait qu'il est possible de visualiser les pourcentages de réussite de la classe à la fin du test et donc de remédier en direct aux lacunes et aux erreurs d'apprentissage.

EXEMPLES DE TESTS INDIVIDUELS

TEST 1

Attention : cet exemple de test ne porte que sur une partie restreinte du chapitre ; on peut ainsi imaginer une batterie de tests successifs portant sur les différentes étapes du chapitre.

Pour chacune des questions suivantes, barrez la ou les réponse(s) fausse(s). Lors de la correction, n'oubliez pas de prendre des notes pour justifier les réponses correctes.

1. La mobilité géographique est une mobilité verticale. VRAI FAUX

Car

2. Quand un individu change d'emploi au cours de sa carrière, il s'agit de mobilité
INTERGENERATIONNELLE INTRAGENERATIONNELLE

Car

3. Une fille de cadre devient médecin : il s'agit de mobilité sociale
ASCENDANTE DESCENDANTE HORIZONTALE

Car

4. Une fille d'ouvrier devient enseignante : est-ce de la mobilité
INTERGENERATIONNELLE INTRAGENERATIONNELLE

Car

5. Un enfant de professions intermédiaires devient ouvrier : est-ce de la mobilité
INTRAGENERATIONNELLE DESCENDANTE INTRAGENERATIONNELLE ASCENDANTE
INTERGENERATIONNELLE DESCENDANTE INTERGENERATIONNELLE ASCENDANTE

Car

6. Les femmes sont moins prises en compte pour l'analyse de la mobilité sociale. VRAI FAUX

Car

7. La fluidité sociale se mesure par
UN RAPPORT DES CHANCES D'ACCES EN FONCTION DE L'ORIGINE
LA MOBILITE ASCENDANTE DES ENFANTS D'OUVRIERS
LES ECARTS ENTRE ENFANTS DE CADRES ET D'OUVRIERS

Car

8. La mobilité structurelle désigne la mobilité qui provient des changements de structure de la population active entre la génération des pères et celle des fils (filles). VRAI FAUX

Car

9. Le capital culturel désigne les diplômes d'un individu. VRAI FAUX

Car

10. Une grande fratrie diminue la possibilité de mobilité sociale ascendante. VRAI FAUX

Car

TEST 2 : test Kahoot

Attention : cet exemple de test ne porte que sur la première partie du chapitre.

<https://play.kahoot.it/#/k/ee4e350d-f635-4466-9d18-5db7f49ce3e8>

TUTORIEL KAHOOT :

<HTTP://CYRIL.JARDINIER.FREE.FR/RESSOURCES/KAHOOT/INDEX.PHP>

EXEMPLES DE PARTIE 1 DE L'ÉPREUVE COMPOSÉE

Vous pouvez donner les intitulés des questions puis distribuer les corrigés pour une auto-évaluation.

Question 1 (3 points)	1. Distinguez la mobilité observée et la mobilité relative. ATTENTES (<i>ne pas oublier de valoriser tous les exemples, surtout ceux tirés des connaissances personnelles</i>)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
		++	+	-	--	
	IDENTIFICATION DE LA CONSIGNE ET CLARTÉ DU PROPOS : - Distinguez = montrer les différences					/ 1
	RÉPONSE À LA QUESTION : - Observée : constat des déplacements - Relative : prise en compte des chances de mobilité selon les groupes Valorisation : fluidité sociale					/ 2

Question 1 (3 points)	2. Expliquez le paradoxe d'Anderson. ATTENTES (<i>ne pas oublier de valoriser tous les exemples, surtout ceux tirés des connaissances personnelles</i>)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
		++	+	-	--	
	IDENTIFICATION DE LA CONSIGNE ET CLARTÉ DU PROPOS : - Expliquer : d'abord le définir puis trouver une cause					/ 1
	RÉPONSE À LA QUESTION : - Situation normale : pour plus de diplômes, position supérieure - Constat d'Anderson : ce n'est pas nécessairement le cas - Pourquoi : plus de diplômés dans le temps donc élévation moyenne de tous les postes					/ 2

Question 1 (3 points)	3. Distinguez massification et démocratisation à l'école. ATTENTES (<i>ne pas oublier de valoriser tous les exemples, surtout ceux tirés des connaissances personnelles</i>)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
		++	+	-	--	
	IDENTIFICATION DE LA CONSIGNE ET CLARTÉ DU PROPOS : - Distinguez = montrer les différences					/ 1
	RÉPONSE À LA QUESTION : - L'une concerne les effectifs qui sont plus nombreux - L'autre l'origine sociale de plus en plus diverse des élèves. Valorisation : la démocratisation est moins vraie avec l'avancée dans les études					/ 2

Question 1 (3 points)	4. Pourquoi doit-on relativiser l'égalité des chances à l'école en ce qui concerne la mobilité sociale ? ATTENTES (<i>ne pas oublier de valoriser tous les exemples, surtout ceux tirés des connaissances personnelles</i>)	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
		++	+	-	--	
	IDENTIFICATION DE LA CONSIGNE ET CLARTÉ DU PROPOS : - Pourquoi = explications sur le fait que l'école ne permet pas totalement l'égalité des chances - Passage de l'école à la mobilité sociale					/ 1
	RÉPONSE À LA QUESTION : - L'école permet d'obtenir des qualifications et donc de pouvoir changer de groupe. - Les études montrent des inégalités de réussite à l'école selon les groupes sociaux. - L'école ne permet donc pas vraiment l'égalité des chances pour accéder à une mobilité sociale. Valorisation : capital culturel					/ 2

EXEMPLE DE PARTIE 2 DE L'ÉPREUVE COMPOSÉE

Vous pouvez donner le document et la question, puis distribuer le corrigé pour une auto-évaluation.

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père							Effectif fils
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	ensemble	
Agriculteur	88 22	2 1	1 0	1 0	1 0	7 1	100 4	285
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12 6	29 21	6 6	10 8	7 7	36 8	100 9	619
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8 9	14 22	24 52	20 33	11 22	23 10	100 19	1317
Profession intermédiaire	11 17	12 24	9 26	16 33	11 28	41 23	100 24	1690
Employé	13 9	10 9	5 6	9 9	14 17	49 12	100 11	770
Ouvrier	18 37	9 24	2 9	6 17	7 26	58 46	100 34	2364
Ensemble	16 100	12 100	8 100	11 100	9 100	43 100	100	
Effectif pères	1143	870	591	800	644	2998		7045

Source : INSEE, Enquête FQP, 2003.

ATTENTES <i>(ne pas oublier de valoriser tous les exemples, surtout ceux tirés des connaissances personnelles)</i> Vous présenterez le document puis vous montrerez le rôle des structures économiques dans la mobilité sociale.	Degré de maîtrise des attentes				Barème indicatif
	++	+	-	--	
PRÉSENTATION : - En France en 2003 (pas de plus récente) - Tableau ou document statistique, avec données en pourcentage - Concerne table des effectifs - Valoriser : PCS					/ 1
RÉPONSE À LA QUESTION : - Constat de différences d'effectifs des groupes entre les pères et les fils. - Certains diminuent : agriculteurs, artisans et ouvriers → les enfants ne peuvent tous intégrer le groupe du père → Mobilité sociale - D'autres augmentent : cadres, employés et PI → tous les fils de ces groupes ne pourront avoir des pères issus de ces groupes. A valoriser : utilisation de la ligne « ensemble »					/ 3

SUJET : Dans quelle mesure l'évolution de la structure socioprofessionnelle influence-t-elle la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

S'il existait une noblesse républicaine, nul doute qu'elle en serait une des étoiles les plus brillantes. Chez les Bérard, on est énarque² de père en fils et de mère en fille. Un grand-père conseiller d'Etat honoraire, un père préfet du Nord-Pas-de-Calais, une mère qui fut conseillère pour les affaires sociales de Jacques Chirac à Matignon [...], un jeune frère à la direction du budget... Marguerite Bérard reconnaît du bout des lèvres avoir baigné dans une « culture familiale » qui l'a conduite tout droit à Sciences Po, puis à l'ENA, cette sorte de résidence secondaire de la maisonnée. [...] Elle y fera la connaissance de son futur mari, Thomas Andrieu, lui aussi fils de préfet et lui aussi dans la botte³ : il est entré en 2004 au Conseil d'Etat et est aujourd'hui l'adjoint du directeur général de l'administration et de la fonction publique. Marguerite, elle, a préféré Bercy et l'Inspection générale des finances. Un tropisme⁴ pour les questions économiques qui est peut-être né de l'université de Princeton, où elle a passé deux ans entre Sciences Po et l'ENA dans le cadre d'un master d'économie et de politiques publiques avec la crème des professeurs.

Source : Yann Verdo, « Marguerite Bérard-Andrieu, de Raymond Soubie à Xavier Bertrand », *Les Echos*, 3 décembre 2010.

DOCUMENT 2

Alors qu'au début des années 1980, 65% des personnes en emploi exerçaient un métier du tertiaire (commerce, services, transports, administration publique, santé, éducation, etc.), ces métiers occupent désormais 76% de l'emploi, regroupant 19,5 millions de personnes. Cette tertiarisation de l'économie, qui correspond à une augmentation de 4,8 millions d'emplois au cours des vingt-cinq dernières années, s'est accompagnée d'une modification de la structure de qualification des emplois. Progressant de manière continue, les métiers de cadres (+ 2,01 millions) et de professions intermédiaires (+ 1,32 million) ont fortement contribué à la croissance des effectifs des métiers tertiaires. Les effectifs des métiers non qualifiés ont également nettement progressé dans le tertiaire (+ 911 000), particulièrement au cours de la deuxième moitié des années 1990. Si les employés ou ouvriers qualifiés demeurent la catégorie la plus nombreuse, leur nombre a en revanche assez peu augmenté (+ 581 000), si bien que leur part dans l'emploi des métiers tertiaires a reculé, passant de 41% à 34%. Les métiers de services aux particuliers et aux collectivités ont été particulièrement dynamiques (+ 904 000) au cours des vingt-cinq dernières années. Ils ont été, de loin, les plus forts contributeurs à l'augmentation de l'emploi non qualifié du tertiaire. Ainsi, en moyenne sur la période 2007-2009, 2 975 000 personnes exercent un métier de services aux particuliers et aux collectivités, représentant 12% de l'emploi. Les professions d'aides à domicile, d'aides ménagères et d'assistantes maternelles rassemblent 918 000 emplois, soit 585 000 emplois de plus qu'au début des années 1980.

Source : Rapport « Les métiers en 2015 », DARES, janvier 2007.

DOCUMENT 3

Extrait d'entretien : Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique.

« - Et ces études-là, ça vous plaisait ?

- C'était sur Paris, et c'était pas forcément évident. Et les conditions de vie sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une Fac⁵ au sud de Paris, mais j'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon Bac+2, mon DUT⁶. (...) Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC⁷, il dirige une équipe ! »

Source : La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement, PEUGNY Camille, 2007.

² Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

³ Parmi les mieux classés d'un concours.

⁴ Ici, orientation spontanée, réflexe.

⁵ Fac : faculté, composante de l'université.

⁶ DUT : Diplôme universitaire technologique.

⁷ BEPC : Brevet d'études du premier cycle, équivalent du Diplôme National du Brevet.

Table de mobilité en France en 2003 (en %, sauf ligne et colonne effectifs : en milliers)⁸

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père							Effectif fils
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble des fils	
Agriculteur	88 22	2 1	1 0	1 0	1 0	7 1	100 4	285
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12 6	29 21	6 6	10 8	7 7	36 8	100 9	619
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8 9	14 22	24 52	20 33	11 22	23 10	100 19	1 317
Profession intermédiaire	11 17	12 24	9 26	16 33	11 28	41 23	100 24	1 690
Employé	13 9	10 9	5 6	9 9	14 17	49 12	100 11	770
Ouvrier	18 37	9 24	2 9	6 17	7 26	58 46	100 34	2 364
Ensemble des pères	16 100	12 100	8 100	11 100	9 100	43 100	100	
<i>Effectif pères</i>	<i>1 143</i>	<i>870</i>	<i>591</i>	<i>800</i>	<i>644</i>	<i>2 998</i>		<i>7 045</i>

Source : INSEE, enquête FQP, 2003.

⁸ Champ : Hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Lecture : En 2003, 7 045 000 hommes âgés de 40 à 59 ans ont un emploi ou sont d'anciens actifs occupés. Parmi eux, 2 364 000 sont ouvriers, soit **34 %** des hommes de cette classe d'âge.

Plus généralement, dans chaque case, le premier chiffre indique l'origine et le second chiffre indique la destinée.

Je recopie les indications complémentaires :

.....
.....
.....

Je recopie les notions (de 1^{ère} et Tale) :

.....
.....

INTRODUCTION

Objectif 1 :

Objectif 2 :

La mobilité sur le marché du travail – je lis le document A → je retiens que :

.....
.....
.....

Je lis le document B, je réponds aux questions et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Je visionne la vidéo C, je réponds aux questions et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Je réalise le test récapitulatif 1 → je retiens que :

.....
.....
.....

Je réalise le test récapitulatif 2 → je retiens que :

.....
.....
.....

Eléments à retenir sur cette introduction :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

I. LES TABLES DE MOBILITÉ

A. Lecture et calcul de la mobilité observée

Objectif 3 :

Objectif 4 :

Je visionne la vidéo D et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'activité E → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'activité F → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je visionne les vidéos 1, 2 et G → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise le test récapitulatif → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Éléments à retenir sur I.A. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

I. LES TABLES DE MOBILITÉ

B. Limites des tables de mobilité

Objectif 5 :

Objectif 6 :

Je visionne la vidéo H, je réponds aux questions et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'activité I → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'activité J → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je visionne la vidéo K → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je lis le document L et je réponds aux questions → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'exercice d'application M et je vérifie mes réponses → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Éléments à retenir sur I.B. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. QUELS SONT LES FACTEURS QUI EXERCENT UNE INFLUENCE SUR LA MOBILITÉ SOCIALE, C'EST-À-DIRE QUI LA FAVORISENT OU AU CONTRAIRE LA LIMITENT ?

A. Le rôle de la structure socioprofessionnelle

Objectif 7 :

Je lis le document N, je réponds aux questions puis je visionne la vidéo N → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'activité O → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je réalise l'activité P → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je lis le document Q et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Je lis le document Qbis, je réponds aux questions et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Éléments à retenir sur II.A. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. QUELS SONT LES FACTEURS QUI EXERCENT UNE INFLUENCE SUR LA MOBILITÉ SOCIALE, C'EST-À-DIRE QUI LA FAVORISENT OU AU CONTRAIRE LA LIMITENT ?

B. Le rôle de l'école

Objectif 8 :

Je lis le document R, je réponds aux questions et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Je lis le document S, je réponds aux questions et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Je réalise l'activité T → je retiens que :

.....
.....
.....

Je réponds aux questions portant sur le document U et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....

Je réalise l'activité V → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Éléments à retenir sur II.B. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. QUELS SONT LES FACTEURS QUI EXERCENT UNE INFLUENCE SUR LA MOBILITÉ SOCIALE, C'EST-À-DIRE QUI LA FAVORISENT OU AU CONTRAIRE LA LIMITENT ?

B. Le rôle de la famille

Objectif 9 :

Je réalise l'activité W → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je lis le document X et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je lis le document Y et je réalise le test → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Je lis le document Z et je réponds aux questions → je retiens que :

.....
.....
.....
.....

Éléments à retenir sur II.C. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

OBJECTIF 1. Définir la mobilité, et notamment la mobilité sociale, et en connaître les enjeux.

OBJECTIF 2. Identifier et distinguer différentes formes de mobilité sociale.

La mobilité au sens large est associée à un changement ; sur le marché du travail elle peut être professionnelle ou géographique.

La mobilité sociale, elle, concerne un changement de statut associé à l'emploi occupé. Ce changement peut se produire durant la vie active d'un même individu (intragénérationnelle) ou entre deux générations successives (intergénérationnelle).

A l'aide d'une hiérarchie, on peut qualifier la mobilité d'ascendante, de descendante ou d'horizontale.

OBJECTIF 3. Savoir lire une table de mobilité.

OBJECTIF 4. Calculer la mobilité observée.

La table d'effectifs permet de construire les tables de recrutement et de destinée à l'aide d'une règle de proportionnalité.

Les lignes et colonnes "Ensemble" donnent la structure de la population active pour les deux générations.

La table de recrutement permet de s'interroger sur l'origine des fils appartenant à une PCS donnée.

La table de destinée permet de savoir ce que deviennent les fils d'une PCS donnée.

La diagonale des tables informe sur la reproduction sociale (l'immobilité sociale).

OBJECTIF 5. Montrer les limites de construction des tables de mobilité.

OBJECTIF 6. Calculer la mobilité relative.

Comme l'étude de la mobilité sociale se base sur le critère de l'emploi, les individus interrogés doivent pouvoir accéder de manière identique à l'emploi mais aussi aux mêmes types d'emplois.

Les femmes étant entrées plus tardivement dans la population active et comme il existe des disparités dans les emplois occupés en fonction du sexe, il est plus pertinent d'étudier la mobilité masculine que féminine.

Pour étudier la mobilité, il faut constituer des groupes dans lesquels les métiers retenus ont le même statut. Pour autant, tous les groupes ne sont pas homogènes et surtout le statut d'un métier peut évoluer dans le temps et n'est pas le même selon les personnes interrogées.

Le nombre de groupes pour étudier la mobilité est important car plus les niveaux de statuts sont nombreux, plus il sera possible de faire apparaître de la mobilité sociale descendante ou ascendante.

Les tables de mobilité renseignent sur la mobilité observée, c'est-à-dire sur les changements de positions constatés. Elles n'indiquent pas si tous les individus ont les mêmes chances d'accéder à tel ou tel groupe en fonction de leur groupe initial. Il est donc nécessaire de calculer un rapport des chances ; on parle alors de fluidité sociale.

OBJECTIF 7. Montrer que l'évolution des emplois exerce une influence sur la mobilité sociale en créant de la mobilité structurelle.

La mobilité sociale s'explique en partie par les changements de la structure sociale (c'est-à-dire la part des différentes catégories dans la population) d'une génération à l'autre : cette part de la mobilité sociale est appelée mobilité structurelle.

Les transformations de la structure de la population active augmentent donc la probabilité de changer de catégorie sociale entre deux générations.

Ainsi, les agriculteurs exploitants sont de moins en moins nombreux, les fils d'agriculteurs sont donc contraints d'occuper une autre position sociale. Dans le même temps, la tertiarisation entraîne une augmentation des cadres, ingénieurs, professeurs, etc., mais aussi des professions intermédiaires et des employés. L'évolution de la structure sociale au cours de la deuxième moitié du XXe siècle a ainsi favorisé une mobilité sociale ascendante.

Ces dernières années cependant, la structure sociale se déplace moins vite vers le haut, tandis que le nombre de diplômés s'accroît en raison de la massification scolaire (étudiée dans la partie suivante). Il en résulte l'impression que les diplômés perdent de leur valeur sur le marché du travail, ce qui génère certaines frustrations. C'est le paradoxe d'Anderson qui apparaît ici : obtenir un diplôme plus élevé que celui de ses parents ne garantit pas une position sociale plus élevée.

Une notion proche du paradoxe d'Anderson est celle du déclassement, elle fait référence à de multiples situations. Une première approche est intergénérationnelle, le positionnement social des enfants est inférieur à celle des parents même si les diplômes sont supérieurs ou égaux (cf paradoxe d'Anderson). Une deuxième est intragénérationnelle, un individu au cours de sa vie, suite à des évolutions structurelles, peut être amené à vivre une position sociale plus basse. Enfin, la dernière approche est plus subjective, l'individu ressent que compte tenu de ses qualifications, l'emploi occupé ou le non emploi ou la précarité le place en position inférieure.

OBJECTIF 8. Expliquer le rôle de l'école dans la mobilité sociale.

Lors de la Déclaration des droits de l'Homme, les révolutionnaires projettent de permettre à chacun de recevoir un enseignement. On peut parler d'égalité des chances.

L'école délivre des diplômes, des qualifications qui seront ensuite valorisables sur le marché du travail.

Si un enfant a des parents avec un faible niveau de qualification, l'accès à l'école pourra lui permettre d'obtenir une qualification élevée et donc de connaître une mobilité sociale grâce à son mérite.

L'école a vu le nombre d'élèves augmenter et venant de divers horizons; pour autant il ne faut pas confondre la massification (augmentation) avec la démocratisation (égalité de réussite quelle que soit l'origine sociale).

OBJECTIF 9. Expliquer le rôle de la famille dans la mobilité sociale.

La famille joue un rôle essentiel dans la mobilité ou la reproduction sociale.

Elle le fait tout d'abord à travers l'éducation. Dans les milieux favorisés, on se mobilise pour que les enfants acquièrent un capital culturel important, non seulement par l'école, mais aussi par les sorties culturelles ou la possession de biens culturels. Ce capital culturel s'ajoute au capital social et permet de maintenir les nouvelles générations dans le groupe d'appartenance.

La famille joue également un rôle important dans la mobilité ou la reproduction sociale à travers l'héritage et les donations. Les familles les plus aisées donnent argent ou logement qui facilitent l'installation dans une vie indépendante ou permettent la poursuite des études. Quant aux indépendants, ils transmettent à leurs enfants des biens professionnels qui les aideront à s'installer.

Par le capital à la fois culturel, social et économique qu'elles transmettent, les familles conditionnent donc la réussite sociale de leurs enfants, même si aucun destin individuel n'est fixé à l'avance.

Cependant, le rôle de la famille dans la mobilité ne réside pas uniquement dans ce qui est transmis aux enfants (éducation et biens matériels) ; il se joue aussi dans la constitution du couple. Le choix du conjoint constitue ainsi un élément non négligeable de la reproduction sociale: l'homogamie est en effet dominante. Historiquement, et dans certains milieux sociaux encore aujourd'hui, le choix du conjoint s'avère stratégique dans la mesure où il permet de s'élever socialement ou, tout au moins, de réaliser une stratégie de reproduction sociale. Dans la mobilité ascendante, les deux conjoints ont souvent la même origine sociale et sont souvent tous les deux en mobilité ascendante. En outre, le mariage exerce un effet protecteur dans les cas de mobilité descendante, en particulier pour les femmes.

Ces tendances peuvent néanmoins être perturbées par la taille de la famille : les personnes ayant une fratrie nombreuse sont plus souvent en situation de mobilité descendante car elles ont eu des conditions moins favorables en termes de donation, héritage ou logement.